



Refus de documents par société propriétaire

Par **natie69**, le 27/11/2008 à 20:31

bonsoir, rn je poste ce soir pour la première fois sur ce site. rn voici mon problème : je suis locataire d'un F2 dans une "Habitation à loyer modérée... je rencontre depuis des mois des problèmes avec mon agence, pour diverses raisons, dans un premier temps j'ai du me "battre" depuis le mois de mai pour récupérer une assurance locative prélevée à tort par cet organisme. j'ai du envoyer plusieurs e-mails, des courriers, des courriers recommandés, et alerter un service de la mairie!!!!!!!! c'est pour dire... mais le problème est à présent résolu. rn néanmoins, ce n'est hélas pas fini... je suis sans emploi depuis le mois d'aout, et pense à juste titre pouvoir bénéficier de l'APL rn mais pour ce faire, j'ai besoin bien évidemment de l'attestation loyer complétée par l'organisme propriétaire de mon logement!!!!!!!! là encore, silence total, j'ai fait la demande à plusieurs reprises, des courriers restés sans aucune réponse, des e-mails, ils ont même osé prétendre m'avoir envoyé ce papier début octobre!!!!!!!!!!!!!!!!!!!! j'ai même envoyé un mail à une société de défense des consommateurs, qui ne se sont même pas donnés la peine de me répondre... rn or, le souci, c'est que tant que je ne suis pas en possession de ce document, je ne peux faire ma demande d'aide au logement auprès de la CAF!! rn que puis-je faire?? rn merci d'avance pour votre aide, et bonne soiréern

Par **Marion2**, le 27/11/2008 à 22:40

Bonsoir, rn Contactez d'ADIL qui vous aidera dans vos démarches (votre Mairie vous donnera ses coordonnées). rn rn Bon courage